Libertés individuelles et bien-être collectif au temps de la COVID-19

Consigne à l’élève

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, les gouvernements de plusieurs pays se donnent des pouvoirs spéciaux pour limiter le déplacement de la population. Est-ce que certaines libertés individuelles devraient être suspendues au profit du bien-être collectif? Dans quels contextes la suspension des libertés est-elle justifiable? Quels droits ou libertés peuvent être suspendus?

* Réponds aux questions en te basant sur des repères, c’est-à-dire des ressources de l’environnement social et culturel d’ordre moral, religieux, scientifique, littéraire ou artistique.
* Utilise les outils de communication que tu as à ta disposition (téléphone, réseaux sociaux, etc.), afin de délibérer avec un groupe (amis ou famille).
* Assure-toi, en groupe, que les différents aspects du sujet sont examinés (faits, intérêts en jeu, normes, valeurs, conséquences, etc.).
* Une fois la délibération terminée, tu pourrais en présenter le résultat à des personnes qui n’ont pas participé à la délibération en précisant :
* les points forts ayant mené à cette décision;
* les aspects de la question sur lesquels il a été le plus difficile de vous entendre;
* la façon dont chacun aurait pu améliorer sa participation à la délibération.

Matériel requis

* Sources variées d’information

|  |
| --- |
| Information aux parents  À propos de l’activité  Objectif de l’activité : Amener votre enfant à réfléchir sur la justice en pratiquant la délibération.  Votre enfant s’exercera à :   * présenter les repères (culturels, économiques, moraux, religieux, littéraires, artistiques, scientifiques, etc.) sur lesquels reposent ses arguments; * expliquer son point de vue; * délibérer de manière à contribuer positivement au dialogue.   Vous pourriez :   * vous assurer que les échanges sont respectueux et qu’un consensus s’en dégage. |